

St-ANDRÉ



Collège
Lycée

Spécial
Rentrée



2002

La Vie à St-André

Bulletin de liaison du Collège Saint-André

Trimestriel n° 60

Supplément à "Marianistes"

Le Collège Saint-André continue l'œuvre du collège libre de Colmar fondé en 1852, sous le régime de la loi FALLOUX, par Mgr André RAESS, évêque de Strasbourg, et le Chanoine MARTIN, premier directeur de l'établissement.

Son histoire est marquée par les conflits dont l'Alsace s'est trouvé être l'enjeu et le théâtre depuis cette date. Rappelons le transfert à la Chapelle-Sous-Rougemont (*Territoire de Belfort*) au lendemain de 1870 et l'éphémère changement d'affectation entre 1940 et 1945. Fondé rue de l'Ange, le Collège ne tarda pas à s'implanter rue Rapp dans l'ancien couvent des Capucins.

Des agrandissements successifs, notamment ceux de 1936, 1960, 1975, 1986, 1989, 1991 et 1994 ont considérablement étendu la capacité d'accueil d'un établissement situé au cœur de la cité. C'est en 1919 que le Collège fut placé sous le patronage de l'Apôtre Saint-André, en mémoire de l'évêque fondateur Mgr RAESS. À la même date, Mgr Charles RUCH, alors nouvel évêque de Strasbourg, en confie la direction aux Marianistes, qui avaient jadis assuré l'enseignement dans les

écoles de garçons de la ville de Colmar (1824-1873) comme dans de nombreuses écoles communales des deux départements alsaciens.

En 1959, la loi Debré ouvre l'ère du contrat d'association avec l'État. En 1966, aux termes d'une convention passée entre les établissements d'enseignement chrétien de Colmar sous l'autorité de la Direction Diocésaine, Saint-André, qui demeure Collège (*classes de 6^{ème} à 3^{ème}*), reporte sur l'Institution Saint-Jean ses classes du premier degré, tandis que son second cycle, qui prend de ce fait une importance accrue, devient l'unique Lycée Privé Catholique de Colmar.

En constante progression, il ouvre en 1975 une section "Sciences Médico-Sociales" (*Bac SMS*), en 1986 une section "Comptabilité Gestion" (*Bac STT*), en 1990 une section de

Techniciens Supérieurs "Comptabilité Gestion", en 1993 une autre section de Techniciens Supérieurs "Assistant Secrétaire Trilingue".

Selon la nomenclature actuelle, Saint-André est donc constitué d'un Collège et d'un L.E.G.T. (*Lycée d'Enseignement Général et Technologique*), l'un et l'autre mixtes, placés sous contrat d'association et fréquentés par près de 1 400 élèves.



Vivre et faire vivre le 150^{ème} Anniversaire

Saint-André fête durant cette année scolaire ses 150 ans d'école libre. Installée dans des locaux dont certains datent du couvent des Capucins créé en 1699, l'institution a connu une histoire mouvementée, conforme aux destinées mouvantes de l'Alsace entre 1870 et 1945. Cette riche histoire est relatée dans un livre de 112 pages, abondamment illustré de photos et de plans. François KIRBIHLER et François SIGWARTH, deux professeurs d'histoire ont tenté de montrer comment, à partir d'un projet d'enseignement chrétien, s'est développé un établissement de pointe, notablement agrandi au vingtième siècle, riche d'activités diverses.

"Acquérir ce livre c'est soutenir votre établissement et prendre conscience d'une histoire complexe, souvent attachante, toujours intéressante".

LE MOT DU DIRECTEUR



150 ans au service des jeunes

Tous les ans, dans un établissement scolaire, le mois de Septembre engendre une effervescence particulière : nouveaux élèves, nouveaux parents, nouveaux professeurs, éducateurs et personnels, réformes des programmes, adaptations de nos pratiques pédagogiques,... Ainsi les rentrées se succèdent aux rentrées.

À Saint-André, s'il en va ainsi depuis 1852, cette rentrée 2002 / 2003 revêt un caractère tout particulier, puisque nous allons fêter ensemble notre 150^{ème} anniversaire.

Au travers de cet événement, nous poserons un regard, un brin nostalgique sur notre passé, mais surtout un regard résolument tourné vers l'avenir.

Tout en continuant à s'adapter aux évolutions sociologiques et technologiques, notre établissement souhaite cheminer en restant fidèle à l'esprit et au charisme de nos Pères Fondateurs.

Le Père Chaminade considérait que tout acte d'éducation repose sur une relation de confiance entre l'élève et son maître, et son souci était d'aller vers les plus démunis, les plus défavorisés. Nous ne pouvons nous contenter de l'excellence de nos résultats, même si évidemment nous nous en réjouissons. Plus que jamais, nous nous efforçons, fidèles à notre mission, à trouver tout au long de

l'année, les ressources et les moyens d'accompagner au mieux nos élèves. Ainsi, nous continuerons à développer des propositions d'aide et de soutien dans les différents niveaux de classe, ou encore des formules de tutorat où un lycéen accompagne un jeune collégien dans son travail personnel.

Ce souci d'entraide et de solidarité répond à l'un des axes de notre Projet Éducatif.

Cette année de fête, nous la voulons également action de grâce. Nous vous invitons à la célébration eucharistique du samedi 30 novembre 2002, jour de la fête patronale, présidée par Monseigneur Christian KRATZ, Évêque Auxiliaire de Strasbourg, à la Collégiale Saint-Martin.

Si Saint-André est devenu ce bel établissement, c'est grâce aux nombreuses générations d'élèves, de parents, de professeurs, d'éducateurs et de religieux qui ont fréquenté ses murs.

Puisse son rayonnement continuer grâce à chacun d'entre nous.

Jean-Marc KUSNIR
Directeur

Inscriptions

Les parents ayant déjà un enfant scolarisé à Saint André et qui souhaiteraient inscrire un nouvel élève à la rentrée 2003-2004 sont priés de prendre contact avec le secrétariat (Tél. 03 89 21 75 21) avant le 31 janvier 2003. Après cette date, les places ne pourront plus être garanties. Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du lundi 14 octobre 2002.

PREMIER CYCLE : Collège

- Classes de 6^{ème} à 3^{ème}
- Préparation au Brevet (*fin 3^{ème}*)
- Externat et Demi-Pension
- Pour les élèves rencontrant certaines difficultés :
Soutien aide individualisée, système de tutorat,
4^{ème} de Soutien
- Langues : Allemand et Anglais
À partir de la 5^{ème} : Latin,
À partir de la 4^{ème} : Espagnol, Sections Européennes
(*Anglais et Allemand*)
À partir de la 3^{ème} : Grec
- Sections Trilingues
- Études surveillées (*toutes classes*)
- Études dirigées (6^{ème})



Les cycles de formation

SECOND CYCLE : Lycée

- Classes de 2^{nde} à Terminale
- Externat et Demi-Pension (*Internat Filles au FOYER STE-ANNE*
4, rue Wickram - 68000 COLMAR - Tél. 03 89 41 29 52.
Pour l'inscription, s'adresser directement au Foyer).

Lycée d'Enseignement Général

- Baccalauréats L, ES, S (*SVT, SI*)
- Langues : Allemand, Anglais, Espagnol
- Sections Européennes (*Anglais et Allemand*).

Options :

- Langues anciennes : Latin, Grec
- SES, Arts-Plastiques, Musique, Langue et Culture Régionales,
Espagnol III,

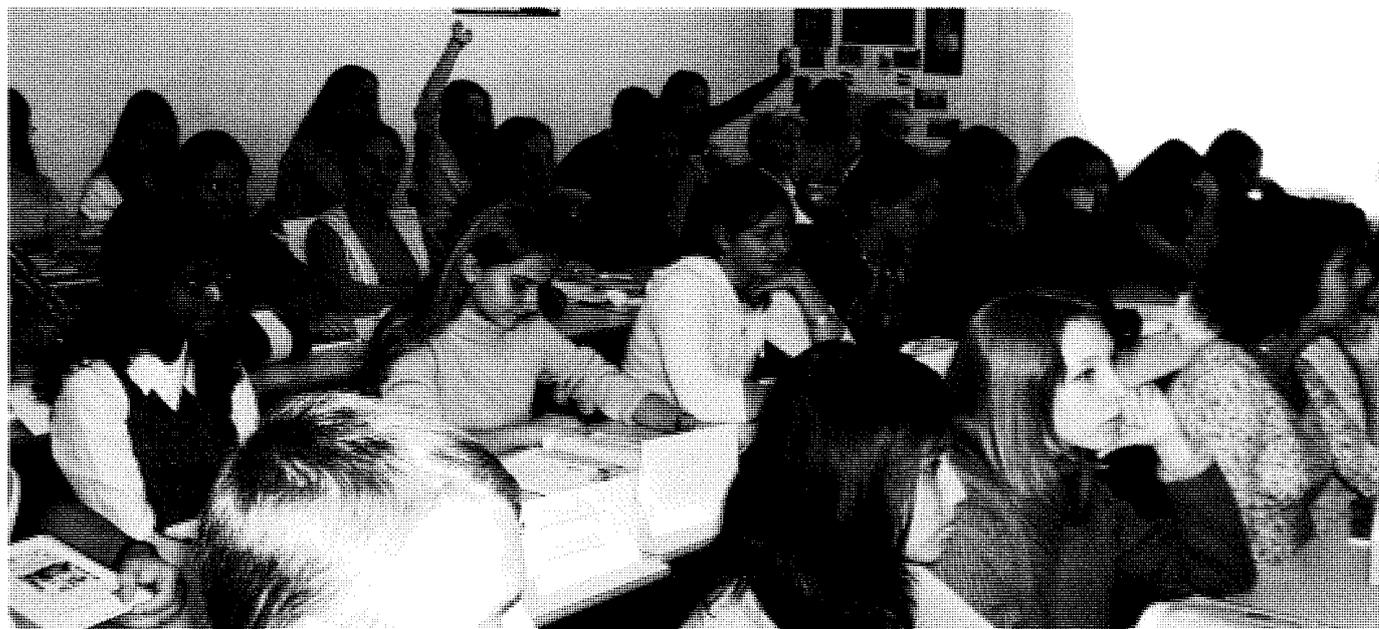
EPS, Mesures Physique et Informatique, Initiation
aux Sciences de l'Ingénieur,
Informatique de Gestion et de Communication, Biologie
de Laboratoire
Paramédicale, Sciences Médico-Sociales.

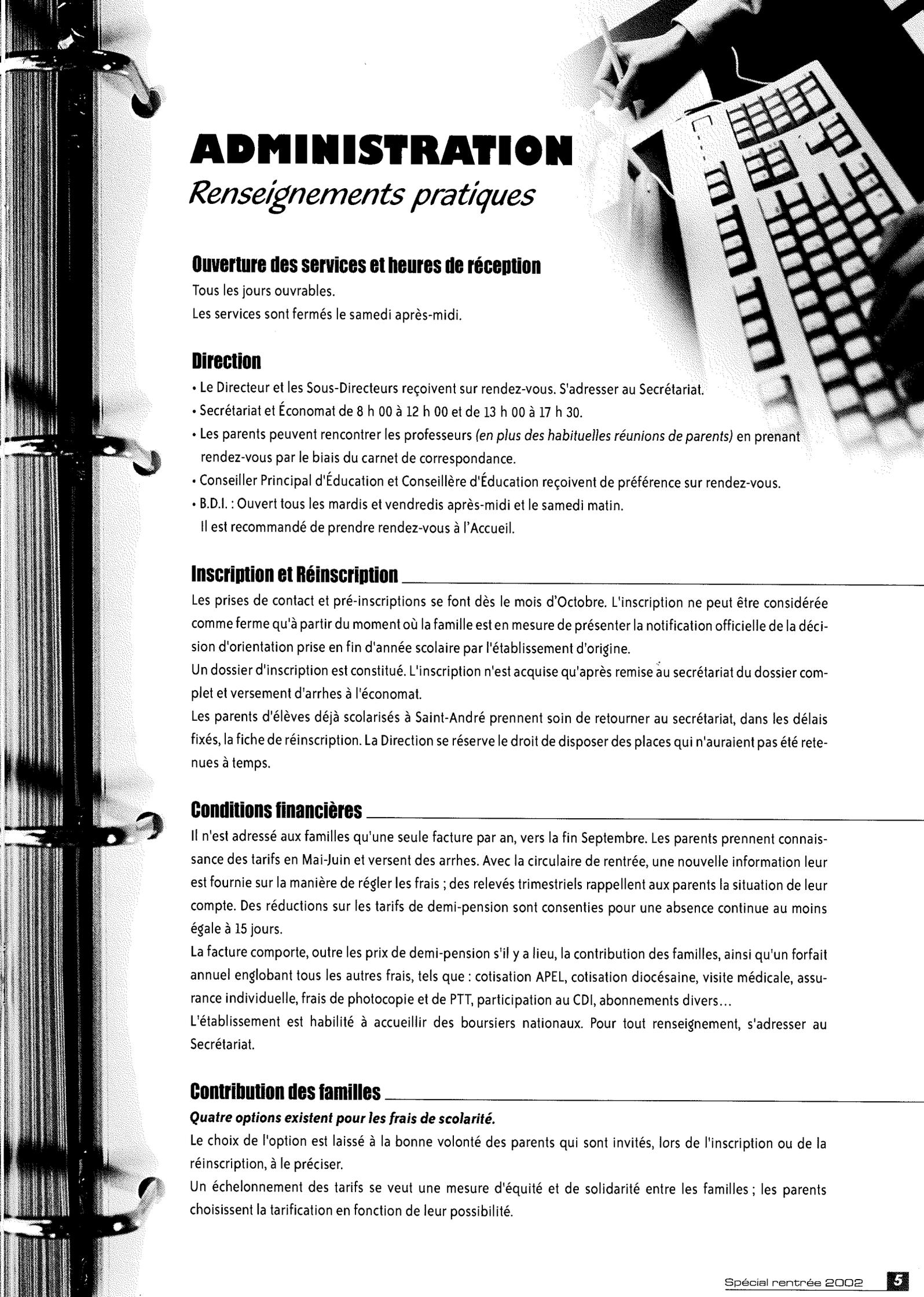
Lycée d'Enseignement Technique

- Baccalauréat SMS (*Sciences Médico-Sociales*)
- Baccalauréat STT (*Comptabilité-gestion*)
- Langues : Allemand, Anglais, Espagnol.

Post Bac

- B.T.S. Comptabilité et Gestion des Organisations
- B.T.S. Assistant Secrétaire Trilingue.





ADMINISTRATION

Renseignements pratiques

Ouverture des services et heures de réception

Tous les jours ouvrables.

Les services sont fermés le samedi après-midi.

Direction

- Le Directeur et les Sous-Directeurs reçoivent sur rendez-vous. S'adresser au Secrétariat.
 - Secrétariat et Économat de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 30.
 - Les parents peuvent rencontrer les professeurs (*en plus des habituelles réunions de parents*) en prenant rendez-vous par le biais du carnet de correspondance.
 - Conseiller Principal d'Éducation et Conseillère d'Éducation reçoivent de préférence sur rendez-vous.
 - B.D.I. : Ouvert tous les mardis et vendredis après-midi et le samedi matin.
- Il est recommandé de prendre rendez-vous à l'Accueil.

Inscription et Réinscription

Les prises de contact et pré-inscriptions se font dès le mois d'Octobre. L'inscription ne peut être considérée comme ferme qu'à partir du moment où la famille est en mesure de présenter la notification officielle de la décision d'orientation prise en fin d'année scolaire par l'établissement d'origine.

Un dossier d'inscription est constitué. L'inscription n'est acquise qu'après remise au secrétariat du dossier complet et versement d'arrhes à l'économat.

Les parents d'élèves déjà scolarisés à Saint-André prennent soin de retourner au secrétariat, dans les délais fixés, la fiche de réinscription. La Direction se réserve le droit de disposer des places qui n'auraient pas été retenues à temps.

Conditions financières

Il n'est adressé aux familles qu'une seule facture par an, vers la fin Septembre. Les parents prennent connaissance des tarifs en Mai-Juin et versent des arrhes. Avec la circulaire de rentrée, une nouvelle information leur est fournie sur la manière de régler les frais ; des relevés trimestriels rappellent aux parents la situation de leur compte. Des réductions sur les tarifs de demi-pension sont consenties pour une absence continue au moins égale à 15 jours.

La facture comporte, outre les prix de demi-pension s'il y a lieu, la contribution des familles, ainsi qu'un forfait annuel englobant tous les autres frais, tels que : cotisation APEL, cotisation diocésaine, visite médicale, assurance individuelle, frais de photocopie et de PTT, participation au CDI, abonnements divers...

L'établissement est habilité à accueillir des boursiers nationaux. Pour tout renseignement, s'adresser au Secrétariat.

Contribution des familles

Quatre options existent pour les frais de scolarité.

Le choix de l'option est laissé à la bonne volonté des parents qui sont invités, lors de l'inscription ou de la réinscription, à le préciser.

Un échelonnement des tarifs se veut une mesure d'équité et de solidarité entre les familles ; les parents choisissent la tarification en fonction de leur possibilité.



M. KUSNIR
Chef d'Établissement

SECRETARIAT – ACCUEIL

Responsable Administratif
Melle SCHELCHER

Mlle BALP, Secrétaire
Mlle BILGER, Secrétaire
Mme WURCKER, Secrétaire

Mme JEHL, Accueil
Mme ORY, Accueil
M. PHAM, Accueil

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Mme ERMEL

INFIRMERIE

Mlle SCHALLER

COLLEGE

Sous-Directrice
Mlle BELMAIN

Responsable des
classes de 6^{ème}
Mme HANS

Vie Scolaire
Mme CARRET
Conseillère
d'Éducation

M. PFERTZEL
Cadre Educatif

LYCEE

Sous-Directeur
M. NISSE

AUMONERIE

Responsable Pastoral
Frère Olivier GLAIZE

Responsable du
Comité d'Animation Pastorale
Mme REBERT

Animateurs Pastoraux
(voir p. 18)

C.D.I.

Responsable CDI : **Mme WISNIEWSKI**, Professeur Documentaliste
Mme PIERREVELCIN, Aide Documentaliste
Mlle HARMAND, Aide Documentaliste

ORIENTATION

Responsable BDI : **Mme HEINRICH**

CONSEIL PEDAGOGIQUE

M. BETTINGER

ÉCONOMAT / COMPTABILITÉ

Économiste
M. BILGER

Comptable
Mlle JACQUAT

INFORMATIQUE

M. SCHLEGEL

ENTRETIEN

M. HAETTICH Roger
M. HAETTICH Alexandre

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les nouveaux professeurs et éducateurs



Professeurs

BOHRER Catherine	Stagiaire Mathématiques
BUCKENMEYER Ioana	Mathématiques
COSTE Simone	Histoire-Géographie
CREUTZMEYER Romain	Dessin
EBERSOLT Claire	Sciences-Physiques
EICHENBERGER Anne	Instruction Religieuse
HAYES Benjamin	EPS
IMHOFF-ZIMMERMANN Valérie	Instruction Religieuse
NEY Romaine	Technologie
PEETERMANS Véronique	Sciences-Physiques
ROBU Adrian	Technologie
SASSELLI Eric	EPS
SIMON Sylviane	Allemand
TORREGROSSA Mireille	Histoire-Géographie

Éducateurs

MASSINI Anne Sophie
ZWICKERT Audrey

CDI

HARMAND Delphine

PROFESSEURS PRINCIPAUX

ANNÉE SCOLAIRE 2002/2003

BTS B1	Mlle MURON	3.1	Mlle JOURDAN
BTS B2	Mme MEHLEN	3.2	Mme BURET
BTS C1	M. SESSA	3.3	M. MERIAUX
BTS C2	M. BOTH	3.4	M. HEITZ
		3.5	Mme LETILLY
		3.6	Mme DIEBOLD
T.1	M. MISCHÉL	4.1	M. LADOUCH
T.2	M. WILLEM	4.2	Mme DE BRUN
T.3	M. DURR	4.3	Mme BRAUN
T.4	M. BOUCABEILLE	4.4	M. KIEFFER
T.5	Mme BUTSCHER	4.5	Mme GALLET
T.6	M. NISSE	4.6	Mme COSTE
T.7	Mme SEIGNOLE	4.7	Mme BERGELIN
T.8	Mme DENNI		
1.1	M. BRAUN	5.1	Mme PRUD'HOMME
1.2	M. BETTINGER	5.2	M. HAUG
1.3	M. CLAUDEL	5.3	Mlle PFLEGER
1.4	M. HERMANN	5.4	Mme SUR
1.5	Mme BERNAT	5.5	Mme JOST
1.6	M. MEYER	5.6	Mme BUCKEL
1.7	Mme BOHRHAUER		
2.1	Mlle SCHNEIDER	6.1	Mme HELDERLE
2.2	Mme NISSE	6.2	Mme NAUDIN
2.3	Mme LAPP	6.3	Mme HANS
2.4	M. KIRBIHLER	6.4	M. MENEGHETTI
2.5	M. FAHRER	6.5	Mlle KELLER
2.6	Mme THOMMEREL	6.6	Mme REBERT
2.7	M. GRUNENWALD	6.7	Mlle MUNDWILLER



VIE SCOLAIRE

Demi-pension

Nous attirons l'attention des parents sur l'intérêt que présente la demi-pension, notamment pour les jeunes élèves :

- Repas équilibrés, servis en self, avec un choix des entrées, des fromages, des desserts et deux plats principaux.
- Déplacements supprimés aux heures de grande circulation. Fatigue moindre, convivialité.
- Éducation au sens de la liberté, chaque élève pouvant librement gérer l'organisation des deux heures qui vont de la fin des cours du matin à la reprise de ceux de l'après-midi.



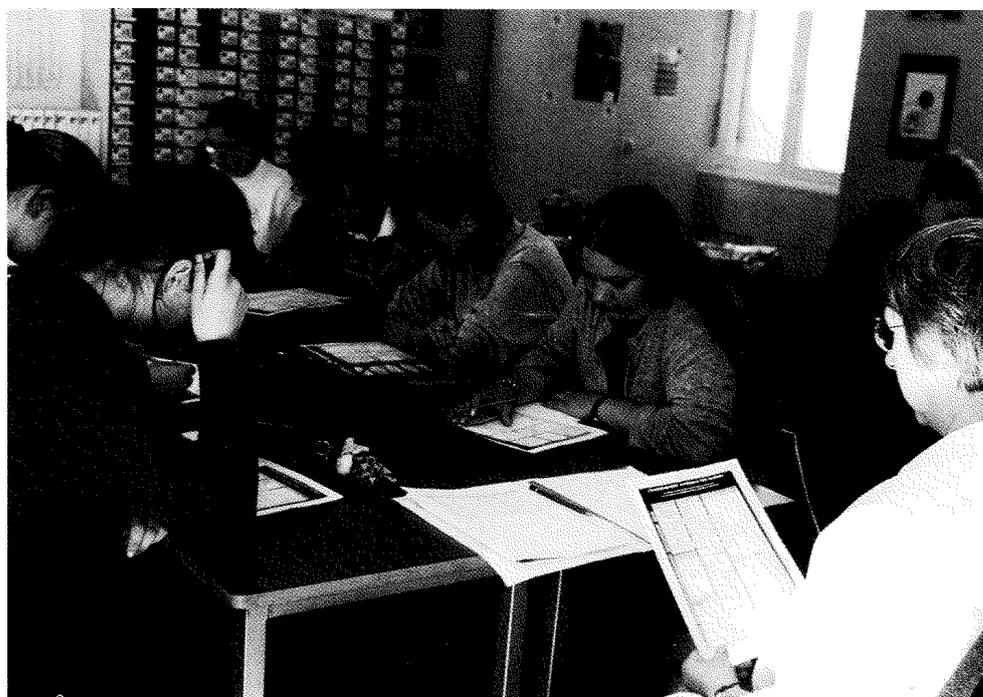
Horaire journalier

- 8 h 00 : Cours
- 8 h 55 : Cours
- 9 h 50 : Récréation
- 10 h 05 : Cours
- 11 h 00 : Cours
- 11 h 50 : Fin des cours de la matinée

Repas en Self-Service

- 14 h 00 : Cours
- 14 h 55 : Cours
- 15 h 50 : Récréation
- 16 h 05 : Cours ou étude
- 17 h 00 : Cours ou étude
- 17 h 50 : Fin des cours et de l'étude

- Certains cours débutent à 13 h 00 ou 13 h 30.
- Pas de cours le mercredi pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}
- Les cours commençant à 8 h 00 et à 14 h 00 précises, les élèves sont présents dès 7 h 55 et 13 h 55. Les retards injustifiés ou répétés sont sanctionnés.
- Entre 12 h et 14 h, la possibilité est offerte à tout élève de se ménager un temps d'étude dans l'une des salles ouvertes à cet effet.
- En cas de permanence entre deux heures de cours, l'élève est tenu de rester dans l'établissement.
- Étude du soir : elle est assurée jusqu'à 17 h 50 ; les inscriptions sont prises au cours de la première semaine de l'année scolaire.
- Les parents prennent connaissance de l'horaire des cours et des modifications qui peuvent y être apportées en cours d'année.



Options

Le choix des options doit être réfléchi et durable. Celles qui ont été retenues au moment de l'inscription - ou de la réinscription - ne sauraient être remises en question sans motif sérieux, que la Direction se réserve d'examiner. Il peut être imprudent pour la suite des études et le baccalauréat d'abandonner une option, même si l'élève y rencontre des difficultés.

Il arrive qu'une option ne puisse être assurée faute d'un nombre suffisant de candidats.



Information aux familles

Les informations touchant la scolarité ou la vie du Collège peuvent être adressées aux familles soit par voie postale, soit par l'intermédiaire des enfants. Dans ce cas, mention en est portée au carnet de correspondance sous la rubrique "documents transmis aux parents".

Les parents ne négligent pas, le cas échéant, de retourner au Collège le talon-réponse.

Les parents reçoivent, en outre, "LA VIE À SAINT-ANDRÉ", une chronique trimestrielle donnant un aperçu des activités et manifestations du Collège et le "SAINT-ANDRÉ INFOS", rappel des dates importantes du trimestre.

Carnet de correspondance

Le carnet de correspondance est conçu pour assurer la liaison entre le Collège et la famille. L'élève doit constamment être en mesure de le présenter à ses parents, à ses professeurs, à la Direction.

Il importe que les parents prennent régulièrement connaissance des relevés d'absence, observations et informations qui leur sont destinés par ce moyen. Leur signature en fait foi partout où elle est requise.

Livres scolaires

Collège (6^{ème} à 3^{ème}) :

Les livres sont fournis par l'établissement dans le cadre de la gratuité des manuels scolaires. Distribués dès la rentrée, ils doivent être tenus avec soin et rendus en bon état à la fin de l'année scolaire. En cas de perte ou de détérioration, l'élève supportera les frais de remplacement, ou de réfection.

L.E.G.T. (2^{nde} à Terminale et BTS)

Les livres sont à la charge de la famille.

La liste en est communiquée à chaque élève avant les vacances d'été et déposée auprès des libraires du centre ville. Il appartient dès lors à chacun de se procurer les titres nécessaires.

Une bourse aux livres, organisée au niveau de Saint-André, permet d'acquérir des livres usagés à des prix avantageux.

Par ailleurs, l'établissement organise des commandes groupées de livres neufs. Il est indispensable que tout élève soit pourvu de ses livres dès le jour de la rentrée.

L'établissement n'assure pas la vente des fournitures scolaires.

Devoirs, Leçons, Contrôles

À tous les niveaux, le travail scolaire comporte des devoirs à faire à la maison ou en étude, ainsi que des leçons ou préparations régulières.

Le contrôle du travail scolaire est assuré dans chaque discipline par les moyens jugés les mieux adaptés par le professeur ou le conseil d'enseignement : récitations orales, contrôles courts et longs ou Brevet et Bac blancs mettant l'élève en situation d'examen...

Tout élève est muni d'un cahier de textes personnel où il inscrit régulièrement leçons, devoirs, contrôles...

Il conserve soigneusement, pour présentation éventuelle à l'Inspecteur Pédagogique ou à la Direction, ses devoirs, contrôles ou autres travaux écrits.

Notes

La note trimestrielle ou semestrielle (1^{ère} Terminale), d'une importance particulière, rend compte du niveau atteint dans la matière. Elle est déterminante pour juger de l'aptitude à passer dans la classe supérieure. Incluant divers éléments d'appréciation, elle peut parfois s'écarter de la note du contrôle long trimestriel ou bimestriel, qui sanctionne une épreuve déterminée.



Bulletins

• 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} et 2^{ème}, les parents reçoivent un relevé de notes pour les congés de la Toussaint, un bulletin pour les congés de Noël, un relevé de notes pour les congés d'hiver (*Février*), un bulletin pour les congés de printemps et un bulletin en fin d'année.

• 1^{ère} et T^{ale} : en raison du découpage semestriel, les parents reçoivent un relevé de notes à la mi-novembre, un bulletin semestriel fin janvier, un relevé de notes pour les congés de printemps et un bulletin de fin d'année. Le bulletin de fin d'année comporte la décision prise par le chef d'établissement sur avis du conseil de classe.

- Admission dans la classe supérieure
- Redoublement
- Changement d'orientation
- Pour les élèves sortant de 5^{ème}, et de 1^{ère}, la réglementation actuelle permet aux parents de passer outre à la proposition de redoublement faite.
- Pour les élèves sortant de 6^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{ème}, les parents ont la possibilité de faire appel.

L'expérience prouve cependant que les élèves passant en classe supérieure contre l'avis du conseil de classe, sont souvent, l'année suivante, en situation d'échec.

Les parents ne prendront donc pas cette décision à la légère.

Conseils de classes

Les conseils de classes de fin de trimestre, présidés par le Directeur, sont essentiellement consacrés à l'analyse de l'esprit de travail de la classe et à l'évaluation des résultats des élèves. Les synthèses des observations et les bilans des évaluations permettent d'apporter des améliorations au cours des 2^{ème} et 3^{ème} trimestre. Le conseil de fin d'année formule des propositions d'orientation dans le cadre des voies d'orientation et des parcours définis conformément à la législation ou de redoublement.

Service de santé

Il existe dans l'établissement une infirmerie pour assurer les premiers soins.

L'élève malade est rendu dès que possible à sa famille. En cas de nécessité, le service de santé prend toutes les dispositions avec la Direction, les parents et, éventuellement, les services d'urgence.



Point Écoute

Dire, partager, une peine, un souci... Une éducatrice est à votre écoute tous les jours (*sauf mercredi*) et sur rendez-vous. Adressez-vous à Mademoiselle Caroline SCHALLER pour prendre rendez-vous.

Psychologue scolaire

Les élèves et les parents qui désirent s'entretenir avec la psychologue scolaire sont invités à prendre rendez-vous à l'infirmerie.

Orientation scolaire B.D.I.

Le B.D.I., Bureau de Documentation et d'Information, est un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des élèves et des familles dans leur recherche professionnelle ; c'est le lieu privilégié de l'information sur l'orientation et une fenêtre ouverte sur le monde du travail grâce au contact avec les entreprises. Il est soutenu par l'APEL et les parents d'élèves.

Des supports informatifs variés sont à la disposition des élèves :

- brochures et guides sur les métiers, les filières, les écoles.
- logiciels et cédéroms.
- sites Internet.

Mme C. HEINRICH, Conseillère d'Orientation, rencontre les élèves par classes, groupes ou individuellement tout au long de l'année pour répondre à leurs préoccupations. Les élèves de Troisième, Seconde et Terminale bénéficient de séances d'aide à l'orientation préparées avec leurs professeurs principaux.

Mme Heinrich reçoit les parents sur rendez-vous (*à prendre à l'Accueil ou directement au BDI*), les mardis et vendredis après-midi et le samedi matin.



Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.)

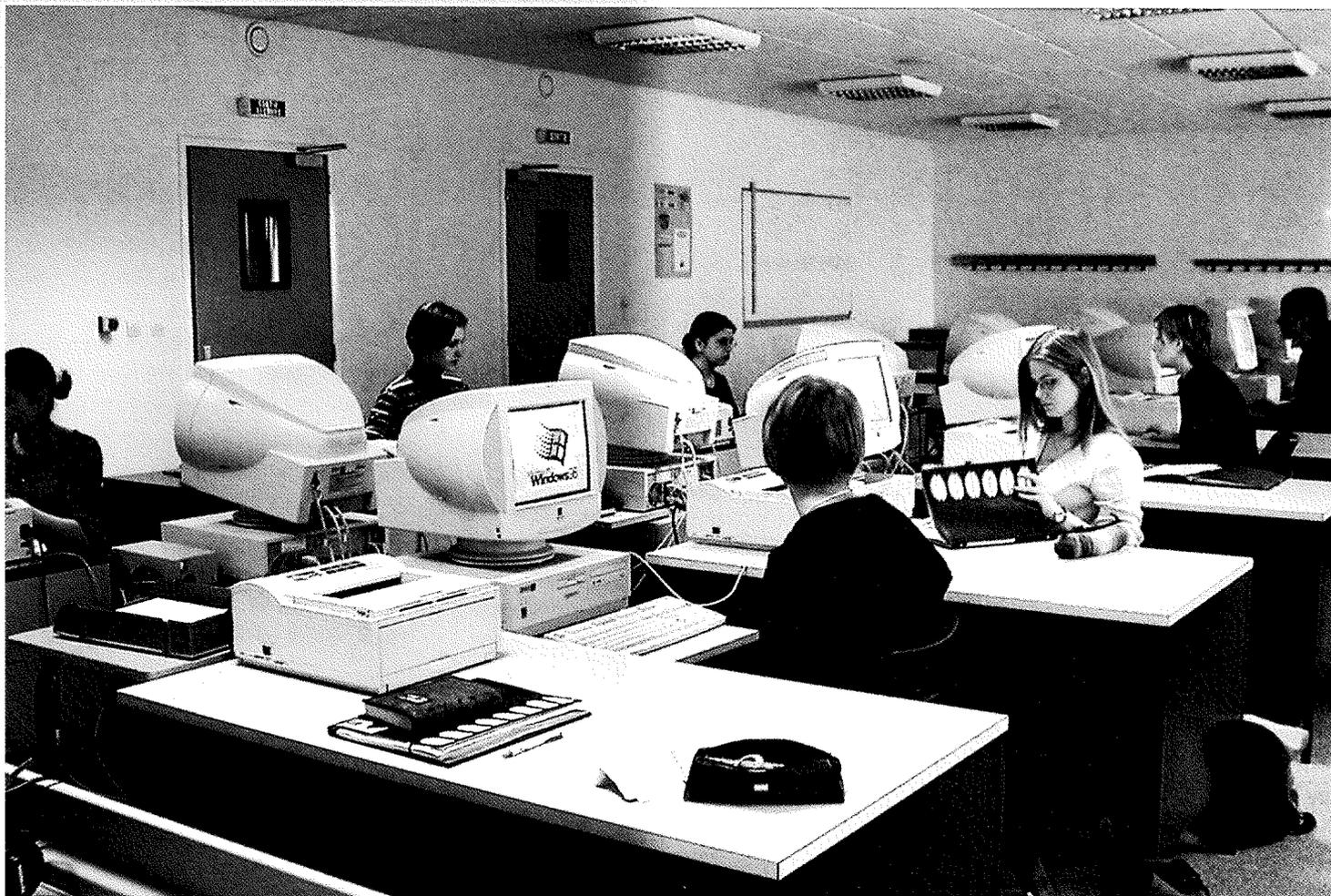
Véritable poumon de l'établissement, le CDI, spacieux et pourvu d'un fonds important de livres, de revues, mais aussi de cédéroms et de sites Internet.

Il est ouvert de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 18 h 00.

Le C.D.I. est un partenaire indispensable aux réformes (ECJS, TPE, Itinéraires de Découverte). Il accueille des activités encadrées par les

enseignants et les élèves qui font des recherches. C'est aussi un lieu d'animation (*club lecture, exposition...*) et de culture où l'on peut venir pour son plaisir.

Les documentalistes sont au service des élèves pour les guider dans leurs recherches et les aider à devenir responsables et autonomes.



Foyer

Les foyers du lycée et du collège, entièrement décorés par les élèves, placés sous la responsabilité d'un éducateur et d'une équipe d'élèves, sont à la fois, lieu de détente et cadre de rencontres et d'initiatives.

Les usagers en assurent eux-mêmes le fonctionnement en conformité avec le règlement. Avec l'autorisation de la Direction, ils peuvent aussi en améliorer l'aménagement et l'équipement.



Salle d'Échanges Culturels

Cet espace est entièrement géré par les élèves de 1^{ère}, Terminales et BTS. Les élèves peuvent s'y retrouver pendant leur temps libre, pour y travailler, lire des revues et être ensemble.

Cette salle accueille également diverses animations ou expositions.



“Chacun aura à cœur de le lire
et surtout de le vivre”

Le projet éducatif

de chacun afin de les développer par diverses activités scolaires et relationnelles en classe et en dehors de la classe.

c. Cultiver le sens de l'effort

Dans une société où de multiples sollicitations peuvent désorienter, voire déstabiliser le jeune, l'éducation marianiste est soucieuse de lui apporter des repères sûrs.

Le respect des exigences des professeurs, une adhésion volontaire au règlement intérieur et un climat de confiance où le jeune devient acteur de son orientation et de son avenir sont les principes de cet apprentissage.

I. Les objectifs

- Ouvrir le jeune au monde actuel,
- Éveiller les richesses qu'il porte en lui,
- Cultiver le sens de l'effort,
- Vivre un esprit de famille,
- Promouvoir le sens du partage,
- Éduquer dans une perspective de foi.

a. Ouvrir le jeune au monde actuel

SAINT-ANDRÉ a le souci de préparer le jeune à un monde en pleine mutation en gardant toujours en ligne de mire la place de l'homme dans le monde. L'établissement lui propose les technologies de communication et d'information moderne, en lui montrant les richesses et les limites de ces outils.

b. Éveiller les richesses qu'il porte en lui

Même si l'élève est d'abord évalué en fonction de ses résultats scolaires, il importe également de reconnaître ses qualités humaines et de valoriser les richesses qu'il porte en lui.

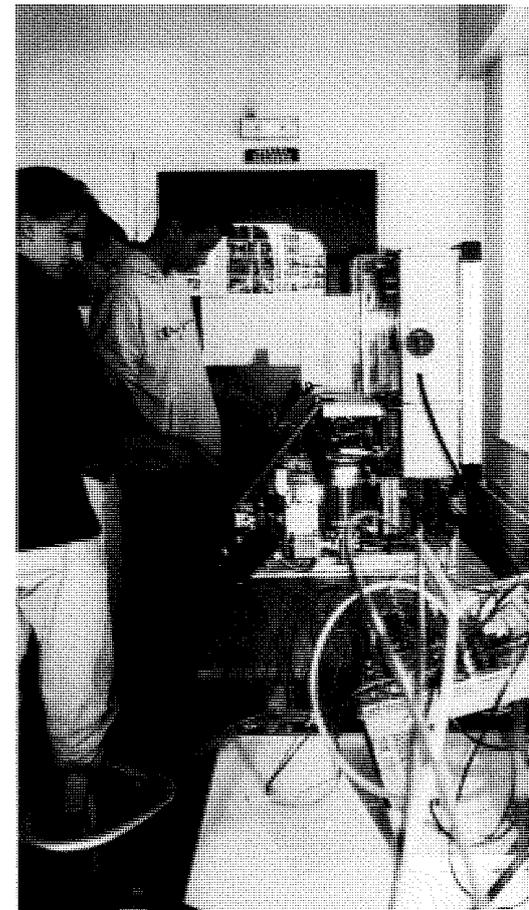
Ainsi toute activité qui vise à développer son autonomie et sa créativité doit être encouragée.

Le Collège Épiscopal SAINT-ANDRÉ est un Établissement Chrétien sous Tutelle Marianiste depuis 1919. Sa pédagogie trouve son inspiration dans la pensée du Père CHAMINADE, fondateur de la Famille Marianiste et s'inscrit dans une histoire, une culture et un système de valeurs qui permettent à chacun de trouver sa place.

“Chacun se sent accepté tel qu'il est et stimulé à devenir ce qu'il devrait être”

Père José Maria SALAUERRI, Marianiste

Si la priorité d'un établissement demeure la formation à la rigueur intellectuelle, la dimension spirituelle, morale et humaine de l'éducation est au centre des préoccupations de SAINT-ANDRÉ. L'élève est un, unique et en devenir : il s'agit de reconnaître les richesses





d. Vivre un esprit de famille

Élèves, parents, professeurs, éducateurs, religieux, personnels constituent la Communauté éducative.

La participation de tous favorise l'esprit de famille qui anime l'établissement. Convivialité, disponibilité, tolérance, sens de l'écoute constituent les maîtres mots de cet esprit.

e. Promouvoir le sens du partage

Le monde actuel présente de multiples visages de la pauvreté et de la misère matérielle, affective et morale.

La mission éducative de l'établissement invite au respect de la différence, au geste de partage.

La prise en compte du plus pauvre, du plus faible, constitue une exigence prioritaire.

f. Éduquer dans une perspective de foi

La proposition de la foi en Jésus Christ trouve naturellement sa place à SAINT-ANDRÉ. Son message qui est inspiré de l'Évangile, fait appel à une attitude d'accueil et d'ouverture.

Il sous-tend un projet et une espérance qui respectent les aspirations et la conscience de chacun. Ce projet s'inscrit dans une démarche qui vise à susciter et à accompagner l'éveil de toute vocation, en particulier de vocations religieuses ou sacerdotales.

II. Une charte

Pour être appliqué, ce projet comporte un certain nombre d'exigences et de règles librement choisies :

L'enseignant est reconnu autant pour ses qualités humaines que pour ses compétences pédagogiques. Sa tâche est d'encourager l'élève pour qu'il puisse exprimer au mieux ses capacités. Outre les savoirs qu'il transmet, l'enseignant développe la réflexion et l'esprit critique qui permettront aux jeunes de faire des choix responsables.

L'éducateur par sa disponibilité et son écoute contribue à l'épanouissement du jeune dans sa vie quotidienne. Il met en place un terrain favorable au travail et à la réussite scolaire.

Les parents qui confient leur enfant à l'établissement s'engagent à respecter son esprit dans une relation de confiance réciproque avec les enseignants. Ils ont le souci d'accompagner leur enfant dans son projet de vie.

L'élève de SAINT-ANDRÉ s'impose certaines règles de conduite qui correspondent à l'esprit de l'établissement.

- Il a le respect de lui-même, de sa santé, et le souci de son image auprès des autres,
- Il a le respect de ses camarades et des adultes (*professeurs, éducateurs, personnels de service...*) ;
- Il respecte la propreté des locaux et le matériel mis à sa disposition.
- Il s'investit dans son travail pour acquérir une rigueur intellectuelle et morale.
- Quelles que soient ses convictions, il respecte la foi de ses camarades et les propositions de l'Aumônerie.

Une adhésion volontaire à cette discipline de vie est garante de l'esprit de la maison et aide le jeune à devenir adulte.



LES FILIÈRES AU LYCÉE SAINT-ANDRÉ

Au lycée, l'élève doit choisir la série du bac qu'il envisage pour ses études futures. Le lycée Saint-André propose les filières générales ES, L, S et les filières technologiques SMS et STT.

LES FILIÈRES GÉNÉRALES

ES : Économique et Sociale

Section axée sur la vie économique contemporaine, la série ES fait également une large part aux mathématiques appliquées aux sciences sociales. L'élève doit faire preuve de curiosité, de rigueur et d'esprit de synthèse. Il doit se tenir au courant de l'actualité et s'intéresser aux grands problèmes de société.

Trois disciplines constituent la base du bac ES :

- Les sciences économiques et sociales,
- Les mathématiques,
- L'histoire – géographie.

Trois profils se dessinent pour ce bac :

- "sciences économiques et sociales",
- "mathématiques",
- "langues".

Ce bac destine à des études supérieures pour la plupart à l'université (*sciences humaines, économie, gestion, droit,...*) mais également écoles de commerce, IEP, IUT, STS...

Les débouchés sont nombreux dans le commerce, la gestion, la communication, l'enseignement, le social, mais aussi en sciences humaines, droit, études politiques...

L : Littéraire

La série L apprend à l'élève à aiguïser sa réflexion, à analyser et à synthétiser sa pensée. Une bonne expression écrite et orale est primordiale aussi bien en lettres qu'en langues. Les Arts Plastiques développent une bonne culture artistique.

Les disciplines de base pour le bac L sont :

- La littérature française et la philosophie,
- Les langues vivantes,
- L'histoire – géographie.

Deux spécialités sont préparées à Saint-André pour ce bac :

- "lettres-langues",
- "lettres-arts plastiques".

Ce bac destine à des études supérieures, essentiellement universitaires, dans des domaines aussi variés que les lettres, la philosophie, les langues, les sciences humaines et sociales, les sciences politiques, le droit, les arts, le commerce...

Débouchés possibles : l'enseignement, la documentation, la communication, le secrétariat, le journalisme, le tourisme, le secteur social, le droit, l'animation culturelle, sans oublier les nombreux domaines de l'art.

S : Scientifique

Orienté vers les sciences pures, le bac S offre de nombreuses possibilités. Sens de l'observation et de l'expérimentation, rigueur et méthode, organisation dans son travail, sont les qualités essentielles de l'élève scientifique.

Saint-André propose les séries : S-SVT et S-SI. Au menu : maths et physique-chimie pour tous et au choix : Sciences de la Vie ou Sciences de l'Ingénieur.

Trois spécialités sont offertes à Saint-André :

- "Mathématiques",
- "Physique-chimie",
- "Sciences de la vie".

Ce bac destine à des études supérieures soit à l'université (*médecine, mathématiques, mathématiques appliquées, informatique, sciences de la matière, sciences de la vie, sciences et technologies pour l'ingénieur, santé, économie, sport*), soit en écoles de commerce ou d'ingénieur après une classe préparatoire.

Autres possibilités : les écoles spécialisées paramédicales ou sociales, les IUT, les STS, les écoles d'architecture,...

Nombreux débouchés dans la recherche, l'industrie, la santé, la gestion, l'enseignement...

LES FILIÈRES TECHNOLOGIQUES



SMS : Sciences médico-sociales

Outre les qualités requises pour suivre un enseignement en lycée, les élèves intéressés par la section SMS doivent aussi posséder une motivation certaine, car le travail personnel est important, et un intérêt marqué pour les problèmes sanitaires et sociaux. Il leur est demandé aussi une grande facilité de contact.

Les trois matières dominantes dans cette section sont :

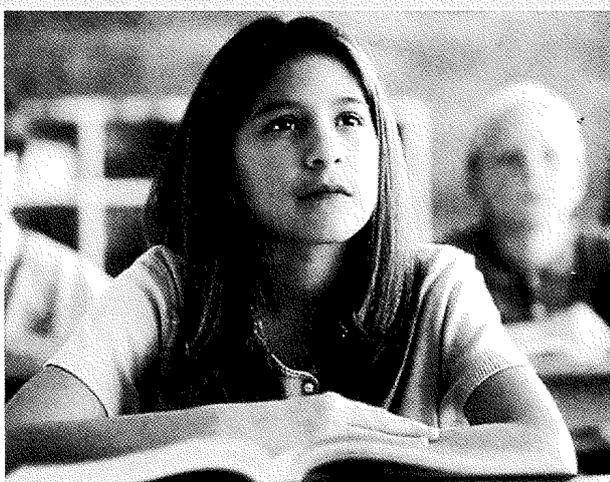
- La biologie humaine et la physiopathologie,
- Les sciences sanitaires et sociales,
- La communication en santé et en action sociale.

En classe de terminale l'élève a la possibilité de choisir un des deux modules obligatoires en fonction de son projet professionnel :

- préparation aux concours paramédicaux et/ou sociaux,
- approfondissement des techniques de bureautique.

La série SMS conduit à une poursuite d'études pour le plus grand nombre d'élèves mais aussi à une possibilité d'accès à l'emploi de secrétariat médical et/ou social. Plusieurs possibilités d'études supérieures s'offrent à ces élèves : écoles paramédicales et sociales, certaines spécialités en STS et IUT, éventuellement poursuite d'études en université pouvant conduire à différents concours administratifs et de l'enseignement.

Débouchés possibles dans les secteurs paramédicaux et sociaux (*infirmier, ergothérapeute, éducateur, assistant de service social...*), économie sociale et familiale, assistant de direction... ainsi que dans certaines administrations.



STT : Sciences et Technologies Tertiaires

En STT, cap sur l'entreprise. L'élève doit montrer des qualités relationnelles et d'organisation, un sens des responsabilités et de l'autonomie et enfin, une curiosité pour les nouvelles technologies (*informatique, bureautique, télématique...*).

La spécialité "gestion" s'adresse aux élèves intéressés par la comptabilité et l'informatique. On leur demandera d'être capable de raisonner pour formaliser une démarche. Il faut donc faire preuve d'une certaine faculté d'abstraction et d'un esprit rigoureux. Des aptitudes qui permettront d'approcher tout ce qui concerne la comptabilité en entreprise : gestion, comptabilité, budget, analyse des coûts...

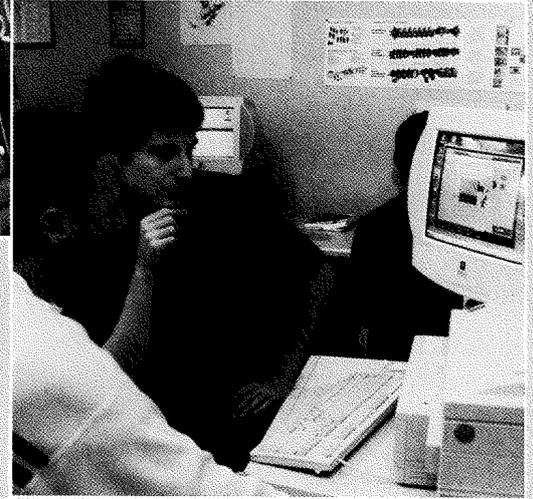
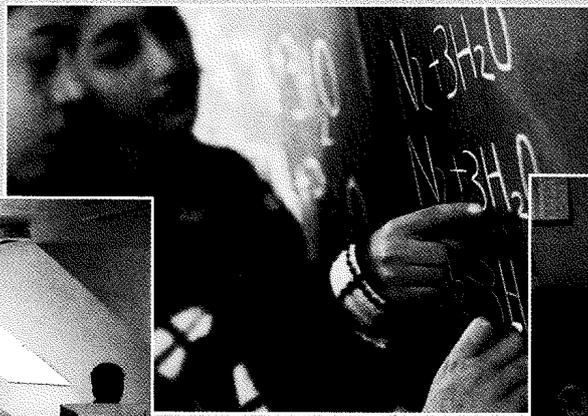
En seconde, pour l'option "IGC" (*Informatique de gestion et communication*), les élèves sont amenés à travailler sur des projets divers qui abordent trois domaines : celui de la gestion, de l'économie de marché et de la communication. L'utilisation de l'outil informatique et des nouvelles technologies de communication (*Internet...*) est très importante.

Pour le bac les matières essentielles sont :

- La comptabilité,
- L'économie générale, d'entreprise et le droit,
- La communication.

Les poursuites d'études se font essentiellement en STS, IUT, voire en université (*droit, économie, gestion*). L'expertise comptable est également accessible.

De nombreux débouchés dans les fonctions comptables, administratives ou commerciales dans les entreprises, les cabinets comptables, les banques, les assurances, la distribution...



Le BTS Comptabilité et Gestion des Organisations (CGO)

Dans toute organisation, il est un homme qui dispose des compétences appropriées pour opérer des choix juridiques, financiers ou fiscaux. Cet acteur clé, c'est le comptable.

Partenaire incontournable, il saura conseiller celui qui souhaite créer sa propre entreprise, le dirigeant qui entend opérer une réduction du temps travail ou l'exploitant qui souhaite réaliser une importante dépense d'investissement.

Le métier de comptable est un métier en perpétuelle évolution qui s'adapte aux contraintes législatives et réglementaires qui jalonnent la vie économique.

Le BTS Comptabilité et Gestion des Organisations est un diplôme complet en ce sens qu'il permet à son titulaire d'être immédiatement opérationnel. Par ailleurs, il offre la possibilité de préparer les diplômes de l'expertise comptable.

Dans cette perspective, le Lycée Saint-André propose une formation au BTS Comptabilité et Gestion des Organisations. Durant deux ans, l'étudiant acquerra les connaissances indispensables pour jouer un rôle stratégique au sein de structures aussi diverses que les entreprises industrielles ou commerciales, les banques, les assurances, les associations et bien évidemment les cabinets d'expertise comptable. La formation est complétée par un stage en milieu professionnel d'une durée de huit semaines.

Elle est ouverte à tous les titulaires d'un BAC ES, S, STT, de même qu'aux titulaires d'un Baccalauréat Professionnel Administration Option Comptabilité.

BTS ASSISTANT SECRÉTAIRE TRILINGUE

Assistant ou Secrétaire ? Il faut effacer de nos mémoires la secrétaire assise derrière son écran et qui fait de la saisie à longueur de journée. Depuis 20 ans, le métier de "secrétaire" a évolué et la tendance s'oriente vers des postes de collaborateurs et d'assistants. Un BTS Assistant Secrétaire Trilingue s'ouvre beaucoup plus sur le métier d'Attaché de Direction que sur celui d'un simple exécutant.

L'Assistant Secrétaire Trilingue est le **COLLABORATEUR** direct d'un cadre supérieur. Il est responsable, autonome et devient ainsi un pivot de l'entreprise. Il reflète L'IMAGE de l'entreprise, il est polyvalent et joue un rôle de coordinateur.

Ses fonctions essentielles résident dans la **COMMUNICATION**, la maîtrise des **OUTILS INFORMATIQUES ET TÉLÉMATIQUES**, la maîtrise des **LANGUES** et des **CULTURES ÉTRANGÈRES**, la connaissance du **MARCHÉ INTERNATIONAL**.

Dispensée au Lycée Saint-André, cette formation est ouverte à tous les bacheliers qui s'intéressent aux langues étrangères (2 *minimum*) et à la communication.

Deux années de formation avec 12 semaines de stage (dont 6 semaines à l'étranger) permettent d'entrer dans la vie professionnelle avec un bagage satisfaisant, mais ouvrent également la porte aux études universitaires commerciales, juridiques, etc...

Une communauté nouveau style

Depuis 80 ans, une communauté marianiste est présente à Colmar, au collège Saint-André. À Strasbourg, cela fait trois ans maintenant que des frères s'occupent d'un foyer d'étudiants à Saint-Maurice. Cette année, une expérience nouvelle est initiée : une seule communauté sur deux sites avec un supérieur commun, le Père Robert ALMERAS, et un responsable pour chaque site, Frère Robert KNOBLOCH pour Colmar, et Frère Frank LADOUCH pour Strasbourg ; des temps communs réguliers (*prières, échanges, temps forts...*), mais aussi deux missions complémentaires.

À Colmar, six frères portent l'œuvre dans la prière et les services, Frère Olivier exécutant sa mission de coordinateur de la pastorale en milieu scolaire. À Strasbourg, quatre frères, deux aux études universitaires, un prêtre qui travaille au service de la paroisse Saint-Maurice, et le quatrième engagé sur les deux sites, travaillent au service de l'animation du foyer d'étudiants. Tous ensemble, à Colmar et Strasbourg, sont au service de l'œuvre de Marie qui nous a dit : "Faites tout ce qu'il vous dira".

LA CLASSE SÉSAME

Le Collège Saint-André accueille dans ses murs des élèves de l'Institut Médico Professionnel - rue des Artisans - avec leur institutrice spécialisée, Marie-Odile MURATORI. Synonyme d'ouverture, le mot "Sésame" évoque :

- L'ouverture sur le monde du travail : les élèves de cette classe sont en stage en entreprise les matins ;
- L'ouverture sur le monde scolaire : présence à Saint-André les après-midi, certains cours étant assurés par des professeurs de Saint-André, et certains élèves étant intégrés dans des classes pour des cours de sport, de musique ou de dessin ;

- L'ouverture sur le monde adulte : puisqu'il s'agit de leur dernière année avant l'intégration dans le monde du travail.

Objectifs pour les élèves de l'IMPRO :
leur offrir la possibilité de vivre une expérience d'intégration (repas, récréations, foyer, etc.) dans un cadre scolaire non spécialisé avant leur entrée dans le milieu professionnel ordinaire ou protégé (CAT).

Objectifs pour les élèves et la Communauté Éducative de Saint-André :
leur offrir une ouverture sur une réalité méconnue par la plupart d'entre eux : la déficience intellectuelle. Répondre aux objectifs

du Projet Éducatif de Saint-André d'éduquer les élèves à l'ouverture aux autres, et en particulier aux pauvres, aux petits.

Responsables du jumelage entre les deux établissements :

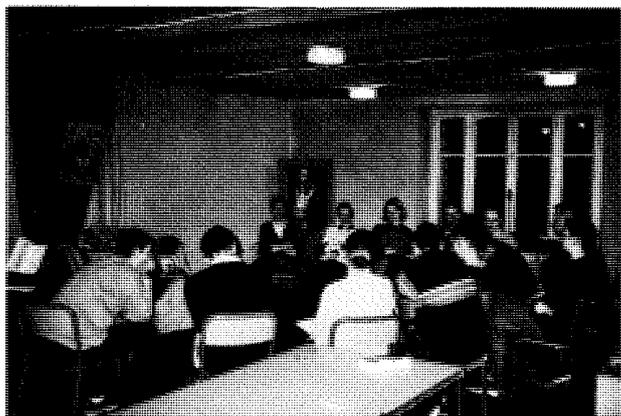
Marie-Odile MURATORI et Éveline BONVIN de l'IMPRO.

Jean-Marc MERIAUX et Frère Olivier de SAINT-ANDRÉ.



PROPOSITION DE VIE CHRÉTIENNE

Devant le pluralisme des religions, Saint-André souhaite donner à tous les bases d'une culture religieuse qui leur permette de comprendre comment celle-ci a marqué l'homme dans l'histoire, la littérature, l'art... (cours de **CULTURE RELIGIEUSE**). La deuxième heure (cours d'**ECHANGE ET REFLEXION**) permet aux élèves de se regrouper par affinité et par petit groupe pour échanger et réfléchir sur les grandes questions que les hommes se posent dans leur existence... et sur leur vie de chrétiens. Les élèves qui désirent aller plus loin, sont invités à participer aux activités de l'aumônerie. Parmi ces activités :



➤ **Des temps forts** : Soirée Contre Courant, séjour à Taizé, séjour à l'Abbaye cistercienne d'Acey, etc...

➤ **Des temps de prière** : La messe hebdomadaire du vendredi de 11 h 55 à 12 h 25. Possibilité de prendre le repas ensemble tout de suite après. D'autres temps de prière sont proposés dans le courant de l'année en fonction des demandes.

➤ **Des mouvements** : Les Équipes de Partage, les Amis de Faustino, les Petits Chanteurs et le Chœur de Filles...

À noter aussi :

➤ **Ouverture au monde** : Des activités occasionnelles sensibilisent aux grands problèmes du monde : conférences-débats, opérations pour lutter contre la faim, l'injustice, la pauvreté, la solitude, les handicaps divers, la maladie...

➤ **Pastorale sacramentelle** : Baptême, 1^{ère} Communion, Profession de Foi, Confirmation, Réconciliation...

Si votre enfant n'a pas encore reçu le sacrement du Baptême ou fait sa première Communion, il peut y être préparé à Saint-André. Pour la Profession de Foi et la Confirmation, vous devez vous renseigner auprès de votre paroisse. Toutefois, pour les plus grands qui n'auraient pu le faire dans leur paroisse, il sera possible de se préparer à la Confirmation sur place. Les deux prêtres de la Communauté sont à la disposition des parents et des élèves pour le sacrement de la Réconciliation.

➤ **"52 projets / 52 classes"** : Chaque classe est invitée par l'un de ses professeurs à réaliser un projet. Exemples de projets possibles : visiter des personnes âgées ou animer une fête, parrainer un jeune, une action humanitaire, découvrir une association humanitaire, se jumeler avec la classe Sésame, écrire ou envoyer des dessins pour des détenus à l'occasion de Noël ou autre, etc.

Même s'il ne reste qu'un noyau de religieux marianistes à Saint-André, l'éveil et la croissance dans la Foi font partie de la mission de tous les adultes : nous nous y aidons mutuellement : religieux, parents, professeurs... Dans le cadre du CAP (Comité d'Animation Pastorale), tous ceux qui ont à cœur l'éducation chrétienne à Saint-André sont invités à prendre part à cette mission d'Église. Ils se réunissent régulièrement pour penser leur action, l'évaluer, l'adapter... pour prier aussi.

L'équipe est ouverte : parents et élèves sont les bienvenus.

Structure pour l'année 2002 - 2003

Coordination : Frère Olivier

Responsable du CAP : Francine REBERT

Responsables par niveaux :

➤ **en 6^{ème} et 5^{ème}** : Danièle LAPP et Monique HANS

➤ **en 4^{ème}** : Jeanne-Marie THIRODE

(aidée de Valérie IMHOFF-ZIMMERMANN et Anne EICHENBERGER)

➤ **en 3^{ème} et 2^{ème}** : Laurence GROSS et Olivier GLAIZE

(aidés de Sylvia LA FERRARA)

➤ **en 1^{ère} et Terminale** : Monique PFFEIFER et Olivier GLAIZE

➤ **en BTS** : Laurence GROSS

Prêtres accompagnateurs : P. DU POSET, P. MOUGEL et P. Robert ALMERAS de la Communauté, P. Christophe RIBAS de la paroisse Saint-Martin

SAMEDI 12 OCTOBRE : de 18 h 30 à 22 h : soirée barbecue pour les élèves de 4^{ème}, 3^{ème}, lycée BTS anciens organisée par le groupe des OUFs (groupe des jeunes de l'aumônerie) : REPAS BARBECUE - CHANTS - VEILLÉE - TEMPS DE RÉFLEXION ET DE DÉTENTE au FOYER LYCÉE. S'inscrire auprès de Frère Olivier.



Activités Culturelles & Pédagogiques

VISITES DIVERSES

Visites de musées, d'usines, d'entreprises, de lieux historiques, etc., peuvent être programmées à l'initiative des professeurs, en accord avec la Direction. Ces activités particulières sont habituellement portées à la connaissance des parents.

SPECTACLES

Selon la programmation des salles de la ville, une classe peut, sur temps scolaire et sous la conduite d'un ou plusieurs professeurs, bénéficier d'un spectacle sur scène ou à l'écran. Pour une classe donnée, de telles sorties n'ont pas lieu plus de deux fois par trimestre.

ACTIVITÉS AUTOUR DE LA LECTURE

Depuis une dizaine d'années, les activités destinées à promouvoir le livre et la lecture font partie du projet du C.D.I.

Que ce soient le club de lecture, l'élection du livre préféré des élèves ou les rencontres avec les auteurs, toutes ont pour objet d'éveiller et d'entretenir le goût de la lecture auprès des Jeunes.

MUSIQUE ET THÉÂTRE

Le Collège Saint-André a toujours été un lieu privilégié d'expression artistique et culturelle. Il a d'ailleurs inclus cette dimension dans son projet d'établissement. Trois temps forts couronnent ces activités :

- la Soirée Cabaret, essentiellement consacrée à l'expression scénique,
- la Fête Musicale où les jeunes musiciens et choristes nous montrent leur savoir faire
- enfin, les expositions artistiques qui donnent un aperçu du talent de nos élèves et leurs maîtres.

Toutes ces manifestations nous offrent l'occasion d'un rassemblement chaleureux de la communauté éducative,

LES PETITS CHANTEURS ET LE CHŒUR DE FILLES

Les deux manécanteries regroupent des jeunes de 8 à 22 ans qui se retrouvent chaque semaine pour les répétitions. Leur répertoire s'étend du chant grégorien à nos jours. Ils chantent occasionnellement de grandes œuvres avec orchestre (*"Messe du Couronnement" de Mozart, le "Requiem" de Fauré...*).

Les activités comprennent des animations liturgiques, des auditions pour des personnes âgées, des concerts et des tournées de concerts en France et à l'étranger. Une manécanterie est avant tout un lieu d'éducation : les jeunes y découvrent à travers le chant le goût du beau et du travail bien fait, le sens de l'effort et de la persévérance, le sens du sacré ainsi que la joie de servir et de faire plaisir. Ils essaient de vivre un idéal : semer autour d'eux la paix, par leur chant, mais aussi dans leur vie de tous les jours.

Les Petits Chanteurs sont dirigés par le Frère Olivier GLAIZE (Tél. : 03 89 21 75 11), et les choristes du Chœur des Filles par Nathalie STEMPOWSKI.

À l'occasion de leur 15^{ème} anniversaire, les Petits Chanteurs font une tournée de concerts aux USA pendant les vacances de la Toussaint.



Les Activités sportives

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les cours d'éducation physique sont obligatoires au même titre que les autres.

Les séances s'étendent fréquemment sur deux heures. Une tenue de sport est obligatoire : short, survêtement, chaussures appropriées. Les cours ont lieu habituellement au gymnase du collège ou au gymnase de l'Assomption pour le Lycée.

Certaines séances se déroulent à l'extérieur (stade, piscine, patinoire et autres salles spécialisées).

DISPENSE

Toute dispense d'EPS doit être visée par le Conseiller Principal d'Éducation ou les Cadres d'Éducation. Pour une dispense de plus de 15 jours, un certificat médical est requis. L'élève dispensé ne peut disposer librement de son temps ; il est présent au

gymnase, sauf autorisation expresse des Conseillers ou Cadres d'Éducation.

UNSS

Il existe dans l'établissement une association sportive affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) dont les activités sont programmées le mercredi après-midi et entre 12 h et 14 h. les autres jours, sous la responsabilité des enseignants d'Éducation physique.

Les activités proposées sont :

Les sports collectifs (volley, basket, foot)

Le badminton - L'escalade

Le tennis de table - La musculation

La natation - Le VTT

Le cross - La gymnastique

Le ski

En s'inscrivant à l'UNSS, l'élève s'engage à suivre régulièrement les séances d'entraînement et à prendre part aux compétitions. Seule une raison sérieuse peut l'en dispenser, avec l'accord du responsable.

UN CLUB DE FOOT : LE FC SAINT-ANDRÉ

Le Football a toujours été à l'honneur à Saint-André. Il est pratiqué, comme dans tout établissement scolaire, dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), ou lors de rencontre interclasse et professeurs-élèves.

Par ailleurs deux équipes seniors disputent le championnat départemental de la Ligue d'Alsace de Football durant la saison 2002/2003. L'équipe fanion joue en division 2 départementale.

Un enseignement ouvert sur les langues....



Les jeunes d'aujourd'hui construisent l'Europe de demain. L'enseignement des langues prend une place de plus en plus importante dans le cursus scolaire.

Outre un choix important d'options, l'établissement développe une politique d'échanges et de voyages scolaires à l'étranger dans l'optique de renforcer cet enseignement et d'apporter une ouverture sur d'autres cultures.

Allemand

Pourquoi choisir la section européenne allemand ?

Bien souvent, on présente l'allemand comme une langue difficile. Pour lutter contre ces préjugés et apprendre plus facilement cette langue, les élèves, dès la 4^{ème}, peuvent choisir cette section qui se veut être un outil culturel efficace. Il permet une meilleure communication avec nos voisins allemands, les Autrichiens, comme une majorité de Suisses.

Échanges franco-allemands

- Échange pour les 4^{ème} et 3^{ème} européennes allemand

Afin de garantir aux nouveaux élèves de section européenne, un enseignement concret de la culture et la civilisation allemande et ainsi d'inspirer des situations d'apprentissage plus motivantes, un échange d'une semaine sera proposé aux familles. Les lieux et dates seront communiqués ultérieurement.

Professeur responsable : Paule SCHMID

- Échange avec REGENSBURG

L'échange avec le Lycée Pindl de REGENSBURG s'échelonne sur deux années scolaires :

- 1^{ère} année : Les élèves de 2^{nde} de SAINT-ANDRÉ se rendent au mois d'Avril à REGENSBURG
- 2^{ème} année : Les élèves de REGENSBURG viennent à COLMAR chez leurs correspondants fin octobre.

Professeurs responsables : M. LEFEVRE, Mme NISSE

- Échange avec SANKT-INGBERT

Cet échange avec l'Albertus Magnus Gymnasium de SANKT INGBERT en SARRE existe depuis bientôt 20 ans. Il concerne surtout les élèves du Collège et s'effectue sur trois jours. Les élèves du Lycée qui ont gardé des contacts avec leurs correspondants participent également. Les élèves de 6^{ème} qui veulent un correspondant s'adresseront à leur professeur d'Allemand. Les informations et dates sont affichées et des circulaires sont distribuées en temps voulu.

La proximité des deux établissements permet aux jeunes de se revoir plus longuement pendant les vacances scolaires.

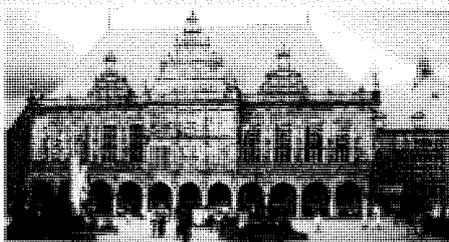
Professeurs responsables :

Mmes HELDERLE-SORG et VALLOIS

- Échange avec le Altes Gymnasium de BRÊME

Cet échange annuel concerne les classes de 2^{nde}. Il aura lieu cette année approximativement aux dates suivantes : en Mars, visite des Brémois, en Mai, séjour de nos élèves à BRÊME.

Professeur responsable : Mme SCHMID



Anglais

Échanges franco-anglais

- Échange avec BLACKBURN

Dans le cadre de l'enseignement de l'Anglais, les élèves ont la possibilité de participer à un échange avec un lycée de BLACKBURN, près de Manchester, qui s'effectue maintenant depuis plus de trente ans.

Cet échange permet une immersion totale qui apportera à nos jeunes un enrichissement, tant sur le plan linguistique que personnel.

Cette ouverture à une autre culture, à un autre mode de vie, à d'autres habitudes contribuera sans aucun doute à leur épanouissement personnel.

Professeur responsable : Mme TANSLEY

- Voyage aux USA

Du mercredi 23 octobre au samedi 2 novembre, 15 élèves, actuellement en 2^{nde} européenne, partiront pour les États Unis. Ils passeront un week-end à New York et feront une sortie dans le pays Amish.

- Voyage en IRLANDE : "d'Ouest en Est"

Un voyage en Irlande aura lieu du vendredi 18 octobre au samedi 26. 51 élèves dont 33 élèves de la section européenne de 1^{ère} et Tale et 4 accompagnateurs visiteront d'abord le Connemara à l'ouest du pays, traverseront le pays en autocar pour passer trois jours à DUBLIN. Le groupe sera logé chez les habi-

tants, ce qui leur permet d'allier visites culturelles et apprentissage linguistique.

Espagnol

¡ Arriba el español !

De plus en plus d'élèves choisissent l'espagnol en 4^{ème} comme langue vivante II, en 2^{nde} comme langue vivante III. Selon Juan Ramon JIMENEZ, Prix Nobel de Littérature, "Qui apprend une nouvelle langue, acquiert une nouvelle âme" et les élèves l'ont bien compris. Apprendre l'espagnol, c'est aussi découvrir le mode de vie de 21 pays de langue espagnole dont le pouvoir de séduction est attesté par la vague "latina" de ces dernières années. Le phénomène est mondial : l'enseignement de l'espagnol progresse en Allemagne, vient en deuxième position au Canada et au Japon et il est en première position aux États Unis dont certains états sont bilingues.

¡ Bienvenidos en el mundo hispanohablante !

Langues anciennes

- Les élèves de latin et de grec voyagent aussi !

Les latinistes et les hellénistes de notre établissement profitent des congés de la Toussaint pour gagner... la TURQUIE !

Ils séjournent à KUSADASI, d'où ils étudieront les très fameux sites de MILET, DIDYMES, PRIENE, EPHESE.

Ce premier séjour inaugurera une série de voyages d'études destinés aux élèves qui choisissent de suivre les cours de latin ou de grec.

Prochain rendez-vous : le labyrinthe de Minos en 2004...



S'investir

dans l'établissement

Conseil d'établissement

Composé de membres de droit et de membres élus, présidé par le Directeur, il comprend les principaux responsables de l'établissement, les délégués de tous les groupes constituant la communauté éducative (*parents, professeurs, élèves, personnels, anciens élèves...*) ainsi que les représentants de l'autorité de Tutelle, de la municipalité et des collectivités locales.

Il définit les grandes orientations de l'établissement et les moyens de les mettre en œuvre. Les réunions sont trimestrielles. Le Bureau du Conseil fixe à l'avance l'ordre du jour des séances.

Conseil de Direction

Chaque semaine le Directeur réunit ses collaborateurs les plus proches pour régler les questions courantes et coordonner les diverses activités de la maison.

Conseil de Gestion

Il définit en fonction des possibilités financières et en accord avec l'autorité de tutelle, les investissements et principales dépenses d'entretien.

Conseil d'Enseignement

À l'initiative du Responsable de département, les professeurs d'une même discipline se réunissent au moins une fois par trimestre, pour examiner les problèmes spécifiques à leur matière et déterminer les lignes d'action communes : programmes, méthodes, exigences pédagogiques, choix des manuels, etc...

Conseil Pédagogique

Il peut regrouper l'ensemble des professeurs ou ceux d'un niveau déterminé, avec la participation éventuelle d'élèves et de parents en vue de promouvoir une pédagogie adaptée et efficace.

Son champ ne se limite pas aux questions proprement scolaires.

Il embrasse également diverses questions touchant le service éducatif, l'animation culturelle et le style de vie de l'établissement.

Le Tutorat

Le projet de Tutorat, mis en place au sein de l'établissement consiste à apporter une aide à des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}, qui sont en difficulté ou en manque de confiance dans leurs études. Cette aide leur est fournie par des élèves des classes de 1^{ère}. 36 binômes ont été formés et ont fonctionné depuis le mois de janvier 2002.

Chaque dyade s'est rencontrée une fois par semaine pour faire le point et travailler l'un des points faibles du tutoré. Les séances duraient entre 3/4 d'heure et 1 heure. En fin de chaque séance, les binômes faisaient le point sur la séance écoulée et préparaient conjointement la séance suivante. Les équipes tuteurs-tutorés ont fonctionné en complète autonomie, des professeurs-référents étaient toutefois disponibles pour les encadrer.

Vu son succès, le projet sera reconduit cette année avec la nouvelle promotion de 1^{ère}.

Délégués de classe

Au cours des premières semaines de l'année scolaire, les cadres d'éducation et les professeurs principaux des classes organisent l'élection des élèves délégués de classe. Ceux-ci sont les interlocuteurs privilégiés des professeurs, et notamment du professeur principal, en tout ce qui regarde la marche de la classe et les améliorations possibles sur le plan de l'organisation scolaire, comme de la vie de groupe.

Les délégués recherchent ce qui peut favoriser l'unité et la bonne ambiance de la classe. Ils prennent régulièrement les contacts nécessaires et peuvent proposer des initiatives et des rencontres. Leur contribution, qui s'avère souvent décisive, se développe en accord avec les professeurs, et éventuellement, avec les parents délégués. Les délégués de classe siègent au Conseil de Classe à partir de la 4^{ème}.





Association des Parents d'Élèves (APEL)

L'APEL, Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre, représente les parents au sein de l'établissement. Son rôle, très actif, est d'établir un contact privilégié entre les familles et l'équipe pédagogique, avec le souci permanent de la réussite et du bien-être des enfants.

Dans cette optique, les parents d'élèves sont représentés à chaque conseil de classe par l'intermédiaire de ses parents correspondants.

Comité d'Animation Pastorale

Le Comité d'Animation Pastorale réunit les membres de l'équipe de direction, religieux, enseignants, parents et élèves, cinq fois par an, pour proposer des initiatives renouvelées en matière de vie de foi et de transmission de l'héritage marianiste.

Pour la présente année scolaire, cinq axes de travail seront privilégiés, à savoir :

- l'aspect pastoral du 150^{ème} anniversaire de l'établissement,
- l'éducation à l'intériorité des jeunes dès la sixième,
- le renouvellement des propositions extrascolaires d'approfondissement de la foi pour les lycéens,
- la sensibilisation à l'identité marianiste de l'établissement des enseignants et éducateurs nouvellement arrivés au Collège.
- La proposition d'intervenants extérieurs pouvant apporter leur témoignage aux différents niveaux de classes ainsi qu'aux adultes.

Toute personne souhaitant s'associer au travail du C.A.P. est cordialement invitée.

La première réunion aura lieu le mardi 8 octobre à 18 heures au foyer du lycée

Un groupe JED

Le groupe JED (*les Jeunes Et leurs Difficultés*) est formé de parents, d'enseignants et d'éducateurs qui se réunissent pour proposer des animations liées aux problèmes que connaissent les jeunes : drogue, sexualité et affectivité, suicide, relations parents enfants... en faisant appel à des intervenants spécialistes.

Projets par niveau proposés par le CAP et le JED pour l'année 2002/2003

- 6^{ème} Hygiène de vie :
rythme de l'enfant et alimentation
- 5^{ème} La violence
- 4^{ème} Relation parents enfants
- 3^{ème} Éducation affective et sexuelle
- 2^{nde} Journée réussir sa vie
Journée de la santé :
tabac / drogue / alcool
- 1^{ère} Éducation affective et sexuelle
- T^{ale} Donner un sens à sa vie

Amicale des Anciens Élèves

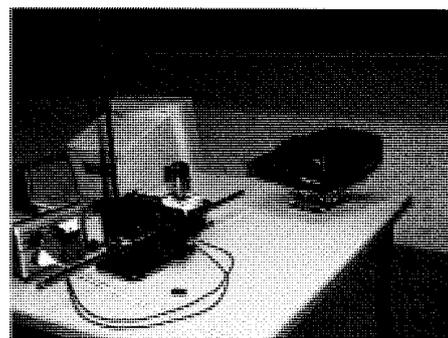
Cette association regroupe, dans un but d'amitié et de service, les anciens et anciennes élèves de Saint-André. Elle assure le lien entre les promotions successives issues de l'établissement, maintient et développe chez ses membres le sentiment d'appartenance à une communauté éducative et participe sous les formes variées à la vie du Collège, notamment à l'occasion de la kermesse ou de certaines actions de promotion. Elle peut aussi proposer aux élèves actuels un service spécifique dans l'ordre de l'information sur les carrières, dans la recherche d'un emploi. À travers des rencontres ponctuelles, (*sortie d'automne, repas asperges...*) elle permet enfin, à tous ceux qui le souhaitent, de se retrouver en toute convivialité...

Tout élève sortant est cordialement invité à y adhérer.

Comité des Fêtes

Il regroupe des parents, des enseignants, des responsables de l'établissement et tous ceux qui ont envie de s'investir dans le Collège.

Le Comité a principalement pour mission d'organiser la kermesse annuelle qui constitue une manifestation essentielle de l'esprit de famille de Saint-André. Tous les concours sont bienvenus. La recette de la kermesse permet d'année en année d'entretenir ou de moderniser l'outil pédagogique.



ECHÉANCIER ANNUEL 2002 - 2003

OCTOBRE	Mardi	1	18 h 30	Réunion des parents 6 ^{ème}
	Jeudi	3	18 h 30	Réunion des parents 2 ^{nde}
	Jeudi 3 au samedi 5			Stage de Voile pour les Terminales option EPS
	Samedi	5	8 heures - 12 heures	Permanence de la Psychologue scolaire, Mme Isabelle ERMEL
	Lundi	7	18 h 30	Réunion des parents 5 ^{ème}
	Lundi 7 au mercredi 9			Visite de l'Administration Générale des Marianistes
	Mardi	8	18 h	Réunion du CAP (Comité d'Action Pastorale)
	Jeudi	10	18 h 30	Réunion des parents 4 ^{ème}
	Vendredi	11	19 h 30	Assemblée Générale de l'APEL Saint André
	Samedi	12	18 h 30	Soirée barbecue au foyer lycée pour les 4 ^{ème} , 3 ^{ème} , le lycée et les BTS préparée par l'Aumônerie
	Lundi	14	18 h 30	Réunion des parents 3 ^{ème}
	Lundi 14 au samedi 26			Stage en entreprise des BTS C2
	Mardi	15	18 h 30	Réunion des parents 1 ^{ère}
	Jeudi	17	18 h 30	Réunion des parents Terminale
	Vendredi 18 au samedi 26			Voyage en Irlande
	Vendredi 18 au dimanche 20			Sciences en Fête
	Samedi	19	Matin	CROSS d'établissement
	Lundi 21 au mercredi 23			Éducation affective et sexuelle en classe de Troisième
	Lundi	21	20 h	Conférence sur l'Éducation affective
	Mardi	22	13 h - 17 h	Permanence de la Psychologue scolaire, Mme Isabelle ERMEL
	mercredi 23 au mercredi 30			Voyage en Turquie
	mercredi 23 au samedi 2.11			Voyage aux États-Unis (Seconde Européenne)
	Jeudi 24 au dimanche 3.11			Tournée de concerts des Petits Chanteurs aux USA
Mercredi	23	Après les cours	Début de vacances de la Toussaint jusqu'au 4 novembre 8 h 00	

NOVEMBRE	Lundi	4	8 heures	Reprise des cours
	Lundi 4 au samedi 9			Semaine Européenne des langues
	Vendredi	8	19 h	Assemblée Générale de l'APEL Académique
	Samedi	9	10 h 15	Remise des Diplômes de langues (Cambridge, ZMP, Certificats Régionaux de Langues)
	Vendredi	15	18 h	Réunion du Conseil d'Établissement
	Samedi	16	8 heures - 12 heures	Permanence de la Psychologue scolaire, Mme Isabelle ERMEL
	Lundi 18 et mardi 19			Brevet Blanc
	Mardi	19	13 h - 17 h	Permanence de la Psychologue scolaire, Mme Isabelle ERMEL
	Samedi	30	10 h	Célébration de la Saint André à la Collégiale Saint-Martin par Mgr KRATZ

DÉCEMBRE	Samedi	7	8 heures - 12 heures	Permanence de la Psychologue scolaire, Mme Isabelle ERMEL
	Vendredi 13 au mardi 17			Bac Blanc
	Samedi	14	17 h	Concert de Noël des Petits Chanteurs à Saint-Mathieu à Colmar
			18 h 30	Soirée au foyer lycée pour les 4 ^{ème} , 3 ^{ème} , le lycée et les BTS
	Mardi	17	13 h - 17 h	Permanence de la Psychologue scolaire, Mme Isabelle ERMEL
	Samedi	21	Après les cours	Début des vacances de Noël jusqu'au 6 janvier 2003 à 8 h 00
Samedi 21 au mardi 24			Séjour à l'Abbaye d'ACEY	

JANVIER	Lundi	6	8 heures	Reprise des cours
	Lundi 6 au vendredi 14 février			Stage en entreprise des BTS B2

Résultats aux examens

Résultats pour l'ensemble de l'établissement :

Baccalauréat : 192 candidats toutes sections confondues, 179 reçus (soit 93,22 %), avec 2 mentions TB, 17 mentions B et 51 mentions AB.

Brevet : 173 candidats, 171 admis soit 98,84 %.

BTS Assistant Secrétaire Trilingue : 6 admis sur 9

BTS Comptabilité-Gestion : 9 admis sur 16

Félicitations aux élèves, aux professeurs et aux éducateurs !

